Confédération Générale du Travail

FO

UES GENERALI FRANCE ASSURANCES

Force Ouvrière : FO Generali

Un syndicat indépendant pour les revendications des salariés

Retrouvez-nous sur : **http://fogenerali.fr** 15 janvier 2019

La Direction enchaîne les "délégations de gestion" *(externalisations d'activités)* **les unes derrière les autres. Des dizaines de salariés perdent leurs emplois et sont contraints d'accepter des affectations sans rapport avec leurs qualifications sur des activités qui sont , à leur tour parfois, ensuite déléguées !**

Le signal de ces "délégations de gestion" a été donné par la signature de l'accord GPEC d'octobre 2017. Aujourd'hui même des signataires de cet accord font des tracts pour dire NON à telle ou telle délégation de gestion. **Mais ça continue !**

Face au projet de délégation de gestion d'une partie de la DIS (Direction Infrastructure et Services), une réunion importante a eu lieu dans le local FO avec les salariés de cette Direction. A cette occasion, nous avons ensemble élaboré **des revendications** qui seront défendues par notre syndicat et, nous l'espérons, dans l'unité.

Mais une question demeure : comment résister et obtenir l'arrêt de ces externalisations ? Aujourd'hui, il faut bien le reconnaître, la Direction avance sans aucune difficulté. Même le comité d'établissement qui possède des prérogatives ne les utilise pas. Sur ce projet, par exemple, il a fait le choix d'une expertise dite 'libre" sans aucun droit d'investigation alors qu'il pouvait imposer à l'employeur une véritable expertise.

C'est un problème majeur. La Direction est obsédée par la réduction du coût du travail et fait des choix qui sont contraires aux intérêts des salariés et même à ceux de l'entreprise à terme. Et aucun moyen n'est engagé pour contester les choix de la Direction alors qu'il lui arrive même d'être obligée de faire marche arrière.

Alors ça ne peut plus durer ! Ne faut-il pas unir les forces de tous les salariés dans l'unité de tous les syndicats pour faire cesser ces externalisations ?

C'est ce que notre syndicat FO ne cesse de proposer.

Sur les salaires c'est la même chose. Les négociations sont en cours et pour le moment, la Direction s'obstine à refuser toute augmentation générale pour tous (faut-il appeler augmentation générale une augmentation annuelle de 200€ brut proposée pour les non cadres ?).

Et ce, simplement, parce qu'elle ne rencontre pas une opposition syndicale unie !

Dans d'autres entreprises et notamment dans les banques les syndicats se sont unis et ont même appelé à la grève pour obtenir des augmentations générales au moins égales à l'inflation (qui ne cesse de progresser ces dernières années entrainant une baisse du pouvoir d'achat).

Notre syndicat FO est favorable à cette unité d'action et prendra ses responsabilités.

RÉSISTER, REVENDIQUER, RECONQUÉRIR

Pour nous joindre par mail : fogenerali@yahoo.fr
Et toujours nos sites : http://fogenerali.fr et http://foassurances.fr